Emancipation de mineur

Par Djet1
[Avertissement de contenu : famille toxique, suicide]
Bonjour. J'ai 17 ans, 18 le 10 Mars, et je vis actuellement avec ma famille. Cependant voilà, plus le temps passe, plus elle est toxique. Et je ne peux plus supporter ça. C'est soit je me casse, soit je me suicide. Et je peux pas attendre 3 mois. Du coup j'aimerai connaître mes options. Merci! Djet1
Par ESP
Bonjour
Voir ci-dessous: [url=https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/emancipation-mineur]https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/emancipation-mineur[/url]
Bonjour
Comme tu pourras le constater en lisant le lien d'ESP l'émancipation prendra du temps, et au final,tu auras 18 ans avant que cela aboutisse .
Si tu ne te sens pas bien, tu peux en parler à l'infirmière (dés Lundi, il y a les vacances !) de ton lycée, tu peux prendre rdv à la maison des ados, tu peux appeler le 119 .
Si tu es en lycée, il peut y avoir des solutions d'hébergement en internat, en foyer de jeunes travailleurs si tu es en apprentissage .
Il faudra probablement penser à travailler les week ends et/ou les vacances pour te permettre une certaine autonomie . Le reste dépendra de toi, de tes projets pour l'année prochaine , sachant qu'il y a les aides du CROUS si tu fais des études supérieures qui peuvent aider . Car le revers de vouloir habiter seul, quelque part, c'est aussi de devoir s'assumer seul, même s'il peut y avoir des aides, même si tes parents peuvent être obligés de t'aider selon leurs situation . Un suivi médico-social pourra te guider en ce sens . Je ne doute pas que 3 mois puisse paraitre long quand on a l'impression d'étouffer et de subir : d'ou l'importance d'un soutien psy si les choses doivent prendre un peu de temps. Mais c'est court en rapport avec toute une vie que tu pourras bientôt assumer de par tes propres décisions et actions .
Par yapasdequoi
Bonjour Il ne faut pas espérer une émancipation avant 3 mois, surtout qu'il faut l'accord des parents. Faites vous aider par une maison des adolescents [url=https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/article/les-maisons-des-adolescent s]https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/article/les-maisons-des-adolescents[/ url] 3 mois c'est utile pour construire un projet de vie mais pas tout seul.

Par Djet1

D'accord merci beaucoup de vos réponses.